

N^o 17
 Dénékre
 alexandre joseph
 légitime

L'an mil huit cent cinquante deux, le vingt deuxieme jour du mois de
 Mai, à neuf heures du matin, en la mairie et devant nous Louis
 Joseph Cort, Maire officiel de l'état civil de la Commune de Mésange,
 Canton et arrondissement de Saint Omer, Département du Pas De
 Calais, a comparu alexandre Joseph Dénékre, âgé de quarante
 neuf ans, cultivateur, demourant en cette Commune, lequel
 nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il a déclaré
 être né de lui en son domicile aujourd'hui à une heure la nuit
 et de Dame Stephane Joseph Patton, âgée de vingt ans, son
 épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms d'alexandre
 Joseph. Les dites présentation et déclaration ont été faites en présence
 de Louis Joseph Montrebert, âgé de cinquante six ans, instituteur,
 et de Ursule Auguste Griffon, âgé de vingt cinq ans,
 commis, tous deux domiciliés en cette Commune et ont les témoignés
 et le comparant signé avec nous le présent acte, après lecture
 faite

L. J. Montrebert à Denezze Griffon
 Ursule Auguste Griffon

1852
 10.02.1852